

Abdoulahi Attayoub<sup>1</sup>



## L'ESPACE SAHÉLO-SAHARIEN : AUX ORIGINES DU CHAOS

---

**Résumé :** Victime des conséquences de la crise libyenne provoquée par l'extérieur, la région sahélienne révèle la fragilité de ses États, sa sous-administration et l'inadéquation de leur gouvernance à la diversité socioculturelle de leurs populations, la poussée djihadiste et la pression migratoire.

**Mots clefs :** Burkina-Faso, Conflits, État, Mali, Maures, Niger, Peuls, Sahel, Touaregs

**Abstract:** *Victim of the consequences of the Libyan crisis provoked by the outside world, the Sahelian region reveals the fragility of its states, its under-administration and the inadequacy of their governance to the socio-cultural diversity of their populations, the jihadist push and the migratory pressure.*

**Keywords:** *Burkina-Faso, Conflicts, State, Mali, Moors, Niger, Fulani, Sahel, Tuareg*

---

DEPUIS QUELQUES ANNÉES LA RÉGION SAHÉLIENNE fait l'objet d'un intérêt accru de la communauté internationale. Les conséquences de la crise libyenne ont très vite mis en évidence la fragilité des États comme le Mali et le Niger ainsi que leurs difficultés à affronter les contrecoups de cette crise. Ces événements surviennent dans une région depuis toujours considérée comme un territoire sous-administré, dont le contrôle échappe largement aux États.

En effet, depuis la décolonisation au début des années 60, les États sahéliens n'ont pas réussi à asseoir des administrations adaptées à l'étendue des territoires et à la diversité socioculturelle de leurs populations. L'inadéquation de cette gouvernance a très tôt généré tensions et conflits entre les États et certaines communautés, dont les Touaregs, les Maures et les Peuls. À ces conflits, se sont ajoutés ces dernières années d'autres facteurs d'instabilité comme la poussée djihadiste et la pression migratoire qui constituent aujourd'hui les principales préoccupations de la Communauté internationale.

---

1. Consultant en relations internationales, Président fondateur de l'association Survie Touarègue-TEMOUST (1991), Président de l'Organisation de la Diaspora Touarègue en Europe (ODTE)

Depuis quelques années, la communauté internationale prend peu à peu conscience de la nécessité d'une approche renouvelée de la gouvernance politique dans la bande sahélo-saharienne. Les dysfonctionnements de cette gouvernance sont à l'origine des conflits qui opposent depuis soixante ans certaines populations aux États centraux, notamment au Mali et au Niger. Longtemps ignoré par la communauté internationale, ce conflit a commencé à susciter un certain intérêt à la faveur de la guerre déclarée aux groupes djihadistes depuis 2012<sup>2</sup>.

Depuis la création par l'administration coloniale française de ces nouveaux États, certaines communautés, notamment touarègue, arabe, peule et touboue, écartées des nouveaux schémas de gouvernance, n'ont cessé de revendiquer leur droit légitime à être pleinement associées à la gestion politique et économique des nouvelles entités. En effet, avant de partir, l'administration coloniale a laissé derrière elle des États à bâtir dont les populations n'avaient pas librement choisi de partager un projet national commun. L'échec patent des systèmes postcoloniaux commande aujourd'hui une nouvelle forme de gouvernance pour répondre à la situation explosive, que les élites, souvent en déphasage avec les sociétés qui composent ces États, n'ont pas été en mesure d'anticiper.

## Mal gouvernance et rebellions armées

Depuis les indépendances, les nouveaux États issus des administrations coloniales n'ont pas su adapter les systèmes de gouvernance politique aux réalités socioculturelles des nouveaux États, suscitant ainsi la naissance de crises politiques consécutives à l'accapement des institutions des États par des élites ethnocentrees, héritières de l'administration coloniale. L'emprise des anciennes puissances coloniales et leur volonté de préserver les schémas de gouvernance installés avant leur départ ont bloqué les évolutions politiques et exacerbé les tensions intercommunautaires. Les puissances coloniales européennes, notamment la France, ont choisi d'écarter certaines communautés de la gestion politique des nouveaux États auxquels elles ont pourtant intégré leurs territoires traditionnels.

Le mépris affiché par les systèmes postcoloniaux pour les aspirations de ces communautés du Sahel<sup>3</sup> a fini par exacerber les tensions et donner lieu à des rebellions au Mali, au Niger et au Tchad.

---

2. Olivier Hanne, « L'impact du Printemps arabe sur le Sahel », *Revue Défense Nationale*, 2015/2 (n° 777), p. 54-59.

3. Delphine Barret, Axelle Kere, *Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel : - Première partie : Analyse à partir des statistiques du Comité d'aide au développement de l'OCDE*. [Rapport de recherche]

Au Mali par exemple, la question des rapports entre le Nord et le Sud du Mali se pose depuis 1963 et les différentes rebellions de l'Azawad ont régulièrement mis sur la table les éléments d'un débat que les élites ont toujours travesti, voire ignoré. Le Mali, dans sa dimension actuelle, s'est construit avec les moyens institutionnels légués par l'administration coloniale. Il s'est structuré au Sud autour d'une seule de ses composantes ethnoculturelles, au détriment des autres, qui ont été au mieux satellisées ou tout simplement reléguées. Cette réalité constitue la grille d'analyse dont découlent en grande partie les autres difficultés qui hypothèquent aujourd'hui la survie du pays.

Plus généralement, l'impéritie des classes politiques ne se limite pas à cela, elles se montrent également incapables de concevoir des solutions qui seraient l'aboutissement de concertations entre les différentes communautés nationales

La contestation du système postcolonial est apparue dès le lendemain des indépendances et ne trouve toujours pas de solution politique. Des populations du Nord et du Centre du pays sont encore victimes de la stigmatisation, de brimades, voire d'exactions de la part de l'armée régulière. L'État malien et son armée, de par leur attitude d'abandon eu égard à la gestion de la crise sécuritaire, semblent acter et confirmer leur distanciation au sort des populations, notamment de l'Azawad.

L'implication de la communauté internationale pour parrainer des accords de paix entre l'État central malien et les Mouvements de rébellion de l'Azawad ne semble pas donner de résultats probants. Le Pacte national signé en 1991 déjà, sous l'égide de l'Algérie et de la Communauté internationale aurait pu mettre un terme à ce conflit. Mais Cet accord n'pas été appliqué faute de volonté politique de l'État malien et de la Communauté internationale. Les derniers accords de paix dits accord d'Alger – accord pour la paix et la réconciliation visant à mettre fin au conflit entre l'État malien et les Mouvements politico-militaires de l'Azawad, signé le 15 mai et 20 juin 2015 à Bamako après des négociations menées à Alger – paraissent à leur tour, de plus en plus caducs et les hostilités pourraient reprendre à nouveau ouvrant la voie à d'autres incertitudes pour le pays.

En réalité, l'acharnement de cercles d'opinion extrémistes au Mali contre la CMA et la « fixation » sur la ville de Kidal, constituent une manière, à peine voilée, de combattre la communauté touarègue et arabe dans son aspiration à refuser cette domination ethnocentriste que les politiques actuelles cherchent à perpétuer. Si

des communautés continuent à être marginalisées et massacrées dans l'indifférence générale, elles finiront par pactiser avec le diable pour exister et combattre ceux qu'elles auront identifiés comme leurs véritables ennemis. En conséquence, le succès de toute intervention de la communauté internationale ne pourra être effectif que si les problèmes politiques qui ont favorisé l'émergence de groupes armés dans cette région sont réellement pris en considération.

## La crise sécuritaire

L'émergence des organisations jihadistes<sup>4</sup>, à la faveur des tensions latentes nées des approximations postcoloniales, a amené la Communauté internationale à s'intéresser enfin à cette région du monde. Cependant, les questions de fond liées à la mal-gouvernance et à l'absence d'une gestion inclusive des États demeurent ignorées. Cela explique en partie les difficultés des États concernés à faire face de manière appropriée aux défis sécuritaires actuels.

La preuve est faite que les armées régulières peinent à sécuriser leurs territoires ; cela tient, entre autres, à la nature de leur recrutement et au hiatus entre ces armées et les populations. L'expérience a montré des armées habituées à se comporter en armées d'occupation et les populations gardent encore en mémoire les massacres massifs des années 90 perpétrés au Mali et au Niger. Les États instrumentalisent voire ravivent d'anciennes tensions communautaires pour affaiblir ou renforcer certains acteurs sur des critères ethnocentrés. Les rapports parfois troubles entre ces gouvernements et certains groupes d'autodéfense alimentent la méfiance entre des communautés. Cette méfiance persistante, constitue un des freins majeurs à toute stratégie efficace contre l'insécurité. Les populations livrées à leur sort semblent abandonnées de tous, tandis que les acteurs sécuritaires se limitent à une posture défensive pour assurer leur propre sécurité, laissant les populations à la merci des menaces.

Nous assistons actuellement à une altération spectaculaire de la situation politico sécuritaire au Sahel. Le départ de l'opération Barkhane du Mali<sup>5</sup> a laissé le champ libre à différents groupes armés jihadistes qui pullulent dans la sous-région. L'État malien ayant littéralement disparu de certaines zones, ces groupes armés jihadistes

4. Olivier Hanne, « Évolution du djihadisme et du terrorisme au sahel depuis vingt ans », *Conflits*, 14 août 2021 ; <https://www.revueconflits.com/sahel-djihadisme-terrorisme-olivier-hanne/>

5. Olivier Hanne, Guillaume Larabi, *Jihâd au Sahel. Menaces, opération Barkhane, coopération régionale*, Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 2015. Laurent Lagneau, « Le dernier détachement de la force Barkhane a quitté le Mali », 15 août 2022, *zone militaire, opex360.com*

protéiformes s'affrontent aujourd'hui pour le contrôle des territoires. En plus de la dimension religieuse qu'ils brandissent, il apparaît de plus en plus évident que le véritable enjeu réside surtout dans le contrôle des espaces en modifiant au besoin leur occupation traditionnelle. Le mode opératoire et le caractère sélectif du ciblage des victimes en disent beaucoup plus sur leur véritable agenda que la rhétorique idéologique affichée pour habiller le projet politique. Aussi, la légitime défense face aux groupes armés jihadistes, ne devrait-elle pas éclipser la recherche d'une solution de fond aux problèmes structurels qui servent souvent de points d'accroche aux différents agendas extérieurs à la sous-région.

## **Des États faillis**

Aujourd'hui, les États, notamment malien et nigérien, doivent se rendre à l'évidence et accepter de remettre en question ce qui n'a pas fonctionné pendant soixante ans d'indépendance, en créant les conditions d'un nouveau départ dans leurs systèmes de gouvernance. Cela permettrait de mettre un terme aux cycles de violences et augmenterait leur capacité à faire face aux nouveaux défis en termes de sécurité, de démocratie, et de développement. Malgré quelques avancées, les méthodes de gouvernance politique peinent à évoluer et à se rénover afin d'apporter des réponses appropriées à ces tensions.

À l'évidence, la souveraineté des peuples semble être aujourd'hui la seule cause qui mérite finalement que l'on s'engage pour elle, certains États sahéliens ayant démontré leur faillite et leur inanité ainsi que l'échec de leurs élites à proposer des réformes structurelles et des projets de sociétés viables, reflétant la diversité ethno culturelle de chaque pays. Le débat actuel autour du projet de constitution au Mali est assez révélateur de cette tendance notamment à travers la définition que proposent certains de ce qu'ils appellent « le Nouveau Mali ». Les peuples sahéliens gagneraient à renouer leurs liens traditionnels, longtemps travestis par des élites corrompues à travers des États dont la survie dans leur forme actuelle ne ferait qu'enfoncer plus encore le Sahel dans le chaos et les interminables guerres intestines. L'avenir est à réinventer ensemble dans le respect effectif de la diversité et de la coexistence pacifique des peuples qui ont toujours partagé cet espace.

Les déséquilibres nés de l'héritage colonial et de l'appropriation du pouvoir par les élites du Sud ont fait le lit de l'instabilité actuelle au Sahel, illustrant ainsi l'absence de projet politique susceptible de sortir la région du chaos. La rhétorique obsessionnelle contre les anciennes puissances coloniales, tout particulièrement la France, évite de questionner la responsabilité des élites nationales dans la situation

actuelle. La quasi-absence de tout débat sur les questions structurelles et de gouvernance montre que le Sahel risque de connaître encore des jours sombres mettant en péril la survie de certains États. Au Mali et au Niger par exemple, les classes dirigeantes ne semblent pas comprendre que la survie de ces pays passe nécessairement par l'élaboration d'un pacte national liant les communautés pour faire nation. Elles se satisfont d'une navigation à vue et de la recherche de boucs-émissaires pour expliquer et éclipser leurs propres insuffisances.

Aussi, les actions militaires conduites ces dernières années pour contenir l'expansion de l'extrémisme violent semblent-elles vouées à l'échec, si la Communauté internationale ne se résout pas, enfin, à analyser objectivement les problèmes posés afin de contribuer à leur trouver une solution en collaboration avec les États du Sahel. Cela exige nécessairement une reconsidération des constructions étatiques postcoloniales qui ont largement montré les limites de leur efficacité. Faire l'économie d'une telle refonte des systèmes politiques établis, précipitera inéluctablement ces pays dans une impasse existentielle face aux bouleversements actuels. Soixante ans d'expérience n'ont à l'évidence pas suffi à faire émerger des élites politiques suffisamment lucides et affranchies des archaïsmes qui les maintiennent dans une forme de gouvernance inadaptée aux réalités des états modernes.

## **Impunité des crimes commis par les États depuis les indépendances**

Depuis les indépendances, les États du Sahel ont privilégié la répression et la satellisation comme réponse aux communautés nomades, en particulier touarègues, arabes et peules, qui revendiquent leurs droits à une pleine citoyenneté dans des États dont elles ont contribué à constituer les contours géographiques par l'intégration de leurs territoires traditionnels. Plusieurs milliers de Touaregs, Arabes et Peuls<sup>6</sup> ont été massacrés au Sahel au cours des dernières décennies par les États, dans l'indifférence générale. Aucune juridiction nationale ou internationale ne s'est intéressée à ces graves violations des droits humains, notamment au Mali où elles ont été les plus massives. La communauté internationale aurait été plus convaincante de sa volonté à contribuer à stabiliser la sous-région si elle avait donné des signes tangibles de ses intentions à mettre un terme à cette culture de l'impunité dans les pays en question. Les responsables politiques et militaires, auteurs de crimes et massacres

6. Nadine Péhau, *Dogons, Peuls et Touaregs. Nomades, sédentaires ? Réponses d'Afrique*, Talence, Bastingage, 2007 ; Julien Antouly, Bokar Sangaré, Gilles Holder, « Le djihad dans le centre du Mali : lutte de classes, révolte sociale ou révolution du monde peul ? », *The Conversation*, 23 septembre 2021 ; <https://theconversation.com/le-djihad-dans-le-centre-du-mali-lutte-de-classes-revolte-sociale-revolution-du-monde-peul-168091>

depuis soixante ans, devraient répondre de leurs actes devant la CPI (Cours pénale internationale). C'est une des conditions sine qua non à toute réconciliation entre ces communautés et les États. Tout arrangement, ou amnistie hasardeuse, qui s'abstrairait de cette exigence est voué à l'échec.

Au Mali par exemple, les tenants du « Mali un et indivisible » ne réalisent pas l'absurdité de leur slogan, alors qu'ils démontrent, jour après jour, leur réticence à dénoncer les massacres de leurs concitoyens au seul motif qu'ils sont Touaregs, Arabes ou Peuls. Les injustices et la stigmatisation dont sont victimes certaines communautés de la part des États constituent un frein à l'émergence d'un sentiment national partagé ; les tabous doivent être levés pour faire place à la vérité, à la justice, au pardon et à la réconciliation.

## **Quelle refondation des États ?**

La crise existentielle que traversent actuellement certains pays du Sahel renvoie clairement à la pertinence des leurs institutions et à la capacité de ces dernières à assurer l'épanouissement de toutes les communautés composant leur population.

Une refondation réelle et totale de l'État dans les pays concernés par la crise actuelle, incluant des structures politiques véritablement représentatives, s'impose de plus en plus par la volonté des peuples d'être partie prenante des mutations actuelles et de se défaire d'élites politiques établies hors sol, encore accrochées à un héritage colonial dont elles ont profité, quand bien même elles le décrieraient par ailleurs aujourd'hui. Les générations émergentes prennent de plus en plus conscience de leurs intérêts et portent un regard plus pragmatique sur les évolutions géopolitiques de la sous-région. Cette évolution est encore occultée empêchant un état des lieux serein et objectif susceptible de faciliter un nouveau départ institutionnel.

En rejetant toute la responsabilité de la déliquescence de ces États sur les anciennes puissances coloniales et l'Occident en général, les nouveaux panafricanistes ne réalisent pas qu'ils révèlent implicitement les insuffisances et les défaillances des élites à construire des institutions et à conduire des politiques publiques qui répondent réellement aux aspirations des peuples. Le patriotisme tel qu'il est défendu par ces néo-panafricanistes relève en réalité de pur nationalisme et ne parvient pas à dépasser les schémas voulus par ceux qu'ils dénoncent, se privant ainsi de toute réflexion autour de ce qui peut faire patrie. Les modes de gouvernance et les organisations socio-politiques traditionnels sont dévalorisés, quand bien même ils paraissent plus adaptés pour assurer l'épanouissement et le développement des

peuples. On observe par exemple, que ces panafricanistes hésitent à interroger la matrice de la domination sur laquelle reposent les frontières actuelles, issues non pas de la volonté souveraine des peuples, mais des logiques coloniales destinées à façonner le continent à l'image des représentations et des agendas des puissances dominantes d'alors. Ils reprennent à leur compte et se réclament de constructions étatiques artificielles qu'ils se gardent de questionner, s'écartant eux-mêmes de la relation à leur propre histoire.

Ces derniers mois, à la faveur du départ des forces françaises du Mali et du Burkina Faso, plusieurs centaines de civils ont été massacrés et les acteurs locaux de la sécurité semblent avoir été surpris par la rapidité avec laquelle les groupes extrémistes violents sont passés à l'offensive dans la zone des trois frontières<sup>7</sup> (Mali, Niger, Burkina-Faso) et au centre du Mali. Les dispositifs sécuritaires des armées maliennes, Burkinabé et nigériennes semblent pour le moins inefficaces et impuissants à répondre aux exigences sécuritaires actuelles consécutives au départ des forces européennes de la zone. Le vide laissé ne semble pas non plus comblé par la fameuse « montée en puissance » de l'Armée malienne.

Les autorités maliennes de Transition issues des coups d'État de 2020 et 2021 ayant clairement affiché leur indifférence au sort des populations des régions de Ménaka et Gao, il revenait aux Mouvement politico-militaires de l'Azawad et aux autorités coutumières locales d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis des communautés meurtries. La prise en compte de la dimension qu'incarne la CMA paraît plus que jamais incontournable pour une stabilisation et une sécurisation durable du pays. Il s'agit avant tout de se défaire de la domination de l'appareil politique centralisateur en place depuis plus de soixante ans, lequel n'a pas su prendre en compte la diversité et les aspirations de l'ensemble des populations concernées.

Aussi longtemps que cette question demeurera taboue, nombre de pays africains, notamment francophones, seront sujets à l'instabilité et aux guerres intestines. La refondation des États, devenue incontournable pour espérer les mettre enfin sur la voie du développement, devrait nécessairement passer par la reconnaissance de la légitimité de la volonté des peuples à déterminer librement leur mode de gouvernance politique et les termes de la coexistence avec les autres peuples dans les espaces partagés.

---

7. Wendgoudi Appolinaire Beyi, *Crise de l'identité et de l'administration. L'exemple de Tin Akoff au Burkina Faso dans la région des trois frontières*, coll. Études africaines, Paris, L'Harmattan, 2022 ; Ambroise Tournyol du Clos, « Les conditions géopolitiques du terrorisme dans la zone des trois frontières », *Conflits*, 29 Juillet 2021 ; <https://www.revueconflits.com/terrorisme-trois-frontieres/>

Certains extrémistes, militants d'un panafricanisme étriqué, continuent à répandre un discours de haine qui entretient un climat de tension dont le Mali, et le Sahel en général, n'ont pas besoin. Le « Mali un et indivisible » ne pourra se bâtir de manière pertinente et durable qu'avec l'adhésion librement consentie de toutes les communautés à un récit national partagé. Le temps où des politiques décident de la vie ou de la mort de populations dont ils ignorent tout est désormais révolu. Ce déséquilibre institutionnalisé entre les communautés ethnoculturelles constitue le principal vecteur de tous les malheurs qui frappent le Sahel. La naïveté de certains Maliens, nourrie par le laxisme voire le cynisme de la communauté internationale, continue à enfoncer ce pays dans une impasse dont il ne pourra sortir avec des incantations mythiques sur une Histoire fantasmée. Histoire que l'on cherche à imposer comme légitimation d'une domination que certains voudraient pérenniser et qui n'est en réalité qu'une conséquence du dispositif postcolonial qui a bénéficié, au minimum, de la bienveillance de l'ancienne puissance coloniale.

Les animateurs de la nouvelle vague populiste gagneraient en crédibilité s'ils proposaient une ligne idéologique reposant sur un véritable projet politique renouvelé susceptible d'offrir une dynamique permettant au continent de réaliser son potentiel et d'en faire un authentique acteur sur la scène internationale, et non un simple objet de convoitise pour le reste du monde. L'hostilité à la France et à l'Occident ne saurait tenir lieu de viatique du panafricanisme sans prendre le risque de n'être que gesticulation agglomérant essentiellement autour d'elle des frustrations multiformes.

Les pays africains, dans l'affirmation de leur souveraineté et dans le souci de faire appel à tout partenariat qui pourrait contribuer à leur développement, diversifient déjà leurs relations internationales et ont toujours développé des politiques de coopération avec les autres pays du monde, y compris avec les pays émergents, au gré des opportunités et du dynamisme de leur politique étrangère. Les slogans anti-impérialistes émanent souvent de cercles fermés qui ne convainquent pas de leur capacité à s'émanciper des systèmes qui les ont enfantés. Beaucoup ignorent le degré de fragilité de leurs pays et se précipitent dans des agitations teintées de naïveté en occultant les causes réelles des difficultés actuelles. Rares sont ceux qui proposent des alternatives réalistes à la mal gouvernance ambiante. Le salut de l'espace sahélo-saharien nécessite une approche rénovée des systèmes de gouvernance à travers la mise en place d'ensembles étatiques fédéraux dans lesquels les peuples vivront leurs diversités dans la paix, la complémentarité et le respect des identités culturelles. Autrement, les cycles de violences se perpétueront et feront obstacle à tout

processus de développement. La refondation de l'État dans certains pays constitue un impératif absolu afin de mettre un terme à l'instabilité chronique qui favorise insécurité et prolifération de groupes armés.

Longtemps tolérés, notamment au Mali, les groupes djihadistes étaient perçus dans certains cercles comme antidote à la revendication d'une gouvernance plus inclusive au sein des États sahéliens. Revendication résultant des conséquences de l'impensé politique national qui a engendré des systèmes de gouvernance ethnocentrés autour d'une ou deux communautés monopolisant l'essentiel des rouages de l'État et marginalisant des pans entiers du territoire au même titre que les populations qui y vivent.

Une régionalisation intégrale ou l'instauration d'un système fédéral constitue à l'évidence l'issue incontournable pour tenter de sauver le pays et promouvoir un vivre ensemble apaisé et propice à l'épanouissement de tous les citoyens

Au Niger, la décentralisation<sup>8</sup> avance à petits pas et aurait besoin d'une attention plus soutenue afin de la rendre effective et bénéfique au bien-être des populations. Les tensions et crispations révélées par la campagne électorale de 2021 constituent des signaux alarmants sur l'état d'esprit toujours prégnant au sein de la classe dirigeante. Le pays, par la nature de ses propres réalités géospatiales et socioculturelles, devrait pouvoir faire l'économie d'une situation à la malienne, néanmoins cela suppose une volonté politique des élites à faire évoluer le système politique actuel vers une gouvernance plus inclusive et vers l'édification, sans tabou, d'un pacte républicain qui unit les communautés nationales autour d'un récit identitaire partagé.

Aucune communauté ne devrait subir un système politique qui refuse de l'intégrer dans la construction nationale proposée au pays. Des mercenaires de la plume, qui prolifèrent aujourd'hui, flattent des agendas ethnocentrés aux conceptions singulières et sélectives du droit, de la République et des valeurs démocratiques. Les analyses qui foisonnent seraient d'une plus grande utilité si elles dégageaient quelques axes essentiels à une refondation des États et à l'amélioration du vivre ensemble au Sahel. Le Sahel a davantage besoin d'approches constructives qui poussent à une conception inclusive des identités nationales faisant place à toute la diversité et mettant fin aux privilèges anticonstitutionnels octroyés à certaines langues au détriment d'autres pour ne citer que cet exemple. Les élites dirigeantes devraient promouvoir davantage un accès équitable aux moyens de l'État à toutes les communautés dans

---

8. Mario Artuso, *Décentralisation au Niger : résultats et questions ouvertes*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; Mahamadou Danda, *Niger, une décentralisation importée*, Paris, L'Harmattan, 2013.

les politiques nationales de développement et d'épanouissement culturel et social. Autrement, elles risquent d'être débordées par la volonté des peuples qui aspirent à plus de justice et de considération. En effet, le silence et les tabous trouvent leurs limites quand ils menacent la cohésion et la qualité du vivre ensemble.

## **Quel rôle pour la communauté internationale ?**

Contrairement aux discours par trop simplistes de certains activistes panafricainistes, le Sahel a encore besoin d'un accompagnement institutionnel qui tienne compte des fragilités politiques et des réalités socioculturelles des populations. La France, plus que n'importe quelle autre puissance internationale, a beaucoup à apporter dès lors qu'elle parviendra à se défaire de certaines représentations et à rénover ses pratiques en matière de coopération.

Si la communauté internationale se décidait enfin à accompagner ces pays pour leur permettre d'opérer les réformes nécessaires à ces évolutions, alors elle gagnerait du temps, de la légitimité et économiserait l'énergie aujourd'hui déployée à rafistoler des constructions qui ont montré leurs limites. La communauté internationale, et la France tout particulièrement, ne devraient pas donner le sentiment de vouloir persévérer à figer, voire à consolider des constructions politiques qui ont contribué à plonger l'espace sahélo-saharien dans la situation actuelle.

Les condoléances aux victimes et les condamnations des actes barbares contre les populations civiles devraient s'accompagner d'une offensive politique et diplomatique afin de mettre la communauté internationale devant ses responsabilités et lui demander plus de cohérence dans ses rapports avec les populations de cette partie du Sahel. Il serait illusoire de vouloir stabiliser l'espace sahélo-saharien sans prendre en compte les aspirations légitimes des peuples qui y vivent. Il est tout de même surprenant de se féliciter du réveil des peuples à travers le monde, et de verrouiller l'expression populaire au Sahel.

Il devient de plus en plus manifeste que la communauté internationale a échoué à créer des États-nations dans cette région sahélienne, faute d'avoir suffisamment pris en compte les réalités humaines et géohistoriques dans la gouvernance de ces espaces. Aucune initiative crédible n'est encore perceptible pour désamorcer le processus actuel, qui a toutes les chances d'aller vers une reconfiguration géopolitique de cet espace, avec la tentation pour chaque communauté de se réapproprier son espace traditionnel. Or, à présent, presque toutes les initiatives des États et de la communauté internationale visent encore à préserver des systèmes politiques dont la survie

devient de plus en plus coûteuse en vies humaines et en cohérence démocratique. La légalité internationale a longtemps servi aux États post coloniaux à imposer et asseoir l'hégémonie de systèmes oligarchiques qui n'ont pas su évoluer avec le temps. Cet état de fait semble aujourd'hui submergé par la soif de souveraineté et de liberté des peuples lésés, qui se prévalent de leur légitimité à réclamer le respect de leurs droits et à déterminer les voies et moyens de l'épanouissement et du développement.

La communauté internationale se doit d'accompagner les évolutions qui s'imposent car les systèmes post coloniaux se sont avérés inappropriés aux réalités socioculturelles de la bande sahélo saharienne. Dans la gestion de la question touarègue, par exemple, les États concernés et la communauté internationale ont toujours privilégié une réponse, de façade, aux symptômes du problème lié à des questions politiques, en neutralisant par diverses stratégies les aspirations des populations, abandonnées parfois par certains leaders devenus opportunément supplétifs des systèmes politiques qu'ils disaient combattre. Les États s'abstiennent ainsi de remettre en cause leurs structures de gouvernement et les dysfonctionnements de leur gouvernance politique qui constituent pourtant la cause de ces crises. Très souvent, les légitimités traditionnelles sont tenues à l'écart des décisions alors qu'elles demeurent les seules garantes de la stabilité des territoires par la légitimité que les populations leur accordent. Cette coupable absence de volonté des États à traiter le problème politique à sa racine explique par conséquent, l'instabilité structurelle et les cycles de rebellions observés depuis les indépendances.

À la faveur de son intervention actuelle au Sahel, la Communauté internationale devrait se montrer plus exigeante vis-à-vis des États régionaux et contribuer ainsi à la réparation des injustices nées d'une décolonisation mal maîtrisée. Si elle devait persister à vouloir uniquement consolider les schémas mis en place au lendemain des indépendances, elle s'inscrirait alors, à contre-courant des évolutions géo historiques. Sans un volontarisme politique de la Communauté internationale, à la hauteur de son engagement militaire actuel, la situation risque de s'enliser et d'aboutir à une totale déliquescence de ces États.

La France, ancienne puissance coloniale, réalise enfin que les pratiques mafieuses aux relents paternalistes mises en œuvre par certains cercles ont fini par saborder le potentiel sur lequel elle aurait pu construire des relations saines et durables avec ses anciennes colonies. La France a fini par perdre tout contact avec les peuples sahéliens et a mis du temps à comprendre que ses rapports avec les seuls systèmes politiques en place, ne suffisent plus à maintenir sa position et à protéger ses intérêts au Sahel. En effet, si elle semble aujourd'hui en difficulté, c'est aussi parce qu'elle

a choisi d'ignorer les peuples et de traiter exclusivement avec des légalités, qu'elle a elle-même contribué à créer et qui sont le plus souvent en décalage avec les réalités socioculturelles des territoires concernés. Aucune force étrangère ne pourra imposer durablement un ordre injuste. Si la France a un tort au Mali, c'est aussi celui de ne pas avoir voulu accompagner une refondation de l'État susceptible de répondre aux aspirations de toutes les communautés nationales.

Ainsi, la France aurait certainement besoin de mettre à jour ses pratiques de coopération et se rappeler qu'en arrivant au Sahel, elle avait trouvé des peuples organisés, qui aspirent encore aujourd'hui à leur dignité et à la liberté d'être les acteurs de leur destin. Dans ses relations avec les peuples africains, la France gagnerait à mieux tirer les leçons du passé afin de regarder l'avenir et refonder sa politique sur des bases pragmatiques, justes et réajustées aux réalités actuelles et aux nouveaux enjeux du Monde.

## **Conclusion**

La confusion qui s'installe aujourd'hui au Sahel nécessite une approche audacieuse dont la finalité devrait être d'abord la sécurité des populations et le respect des aspirations légitimes de toutes les communautés. Toute considération tendant à maintenir contre vents et marées des schémas qui ont montré leurs limites, sera inmanquablement contre-productive. L'incapacité des États sahéliens, malgré le soutien de leurs partenaires internationaux, à protéger les territoires et les populations suffisent à convaincre de la nécessité d'une réorganisation administrative et d'une redistribution des compétences devant permettre un retour définitif de la paix dans ces zones. La multiplication de massacres et d'assassinats ciblés traduisent une certaine inadéquation des dispositifs sécuritaires actuels pour endiguer l'insécurité. La crédibilité de l'ensemble des acteurs engagés dans ces dispositifs semble désormais entamée et de nouvelles mesures s'imposent afin d'éviter le chaos total qui mettrait irrémédiablement fin à tout espoir d'une réforme consensuelle des États sahéliens à même de leur donner de réelles chances de survivre aux soubresauts actuels.

À travers son engagement au Sahel, la Communauté internationale tente de contenir la progression de l'idéologie djihadiste, favorisée par des dizaines d'années de mal gouvernance. Cette intervention est d'autant plus significative qu'elle a pour théâtre une région dont les souffrances ont été longtemps ignorées. L'intervention de la communauté internationale risque cependant d'aggraver la situation, si elle n'est pas conduite avec discernement et respect des populations locales. Une présence militaire dirigée contre les revendications légitimes de ces populations risque

de précipiter toute la sous-région dans le chaos. L'idéologie djihadiste combattue aujourd'hui constitue un phénomène opportuniste qui masque difficilement les problèmes politiques résultant de la mal gouvernance. La bienveillance de la Communauté internationale a longtemps permis au Niger et au Mali d'étouffer les revendications citoyennes, notamment touarègues, en couvrant les exactions de ces États sur la scène internationale. ■

## Éléments bibliographiques

---

- Olivier Hanne, « L'impact du Printemps arabe sur le Sahel », *Revue Défense Nationale*, 2015/2 (N° 777), p. 54-59.
- Bernard Lugan, *Histoire du Sahel. Des origines à nos jours*, Paris, Le Rocher, 2023.
- Olivier Hanne, « Évolution du djihadisme et du terrorisme au sahel depuis vingt ans », *Conflits*, 14 août 2021 ; <https://www.revueconflits.com/sahel-djihadisme-terrorisme-olivier-hanne/>
- Olivier Hanne, Guillaume Larabi, *Jibâd au Sahel. Menaces, opération Barkhane, coopération régionale*, Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 2015.
- Laurent Lagneau, « Le dernier détachement de la force Barkhane a quitté le Mali », 15 août 2022, *zone militaire*, [opex360.com](https://www.opex360.com)
- Nadine Péhau, *Dogons, Peuls et Touaregs. Nomades, sédentaires ? Réponses d'Afrique*, Talence, Bastingage, 2007.
- Julien Antouly, Bokar Sangaré, Gilles Holder, « Le djihad dans le centre du Mali : lutte de classes, révolte sociale ou révolution du monde peul ? », *The Conversation*, 23 septembre 2021 ; <https://theconversation.com/le-djihad-dans-le-centre-du-mali-lutte-de-classes-revolte-sociale-ou-revolution-du-monde-peul-168091>
- Wendgoudi Appolinaire Beyi, *Crise de l'identité et de l'administration. L'exemple de Tin Akoff au Burkina Faso dans la région des trois frontières*, coll. « Études africaines », Paris, L'Harmattan, 2022.
- Ambroise Tournyol du Clos, Les conditions géopolitiques du terrorisme dans la zone des trois frontières, *Conflits*, 29 Juillet 2021 ; <https://www.revueconflits.com/terrorisme-trois-frontieres/>
- Mario Artuso, *Décentralisation au Niger : résultats et questions ouvertes*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Mahamadou Danda, *Niger, une décentralisation importée*, L'Harmattan, 2013.
- Delphine Barret, Axelle Kere, *Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel : - Première partie : Analyse à partir des statistiques du Comité d'aide au développement de l'OCDE. [Rapport de recherche] Chaire Sahel, FERDI - Fondation pour les études et recherches sur le développement international. 2018.*